



Février 2024

VILLE DE GUIPAVAS

QUELLES SONT LES PRIORITÉS ARRÊTÉES POUR 2024 ?

Le budget primitif 2024 a été construit autour des axes suivants :

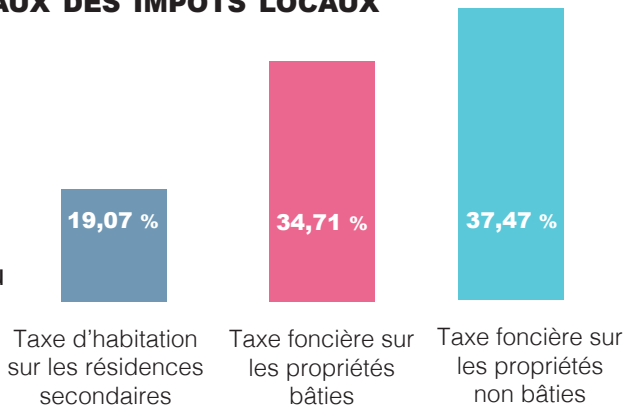
- maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- poursuite du programme d'investissements ambitieux sur la période 2023-2026 ;
- maintien de l'épargne brute ;
- stabilité des taux d'imposition.



LA FISCALITÉ 2024

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition communaux sont maintenus à leur niveau de 2023.



VISION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le montant du budget primitif 2024 s'élève à **27 373 200€**

et se décompose de la manière suivante :

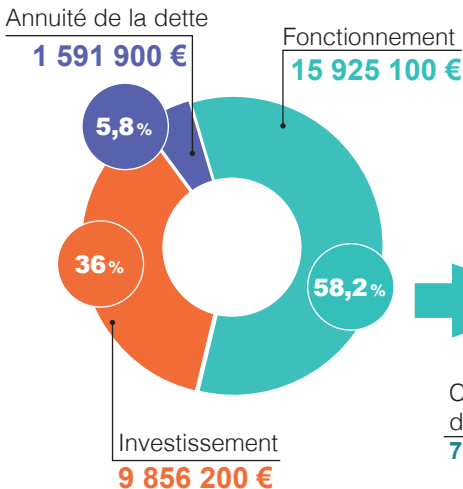
- section fonctionnement : 16 432 000 €
- section investissement : 10 941 200 €

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

L'annuité de la dette comprend les intérêts (506 900 €) et le remboursement en capital des emprunts (1 085 000 €) pour l'année en cours. Dans la présentation ci-dessous, ces montants sont déduits des sections investissement et fonctionnement.

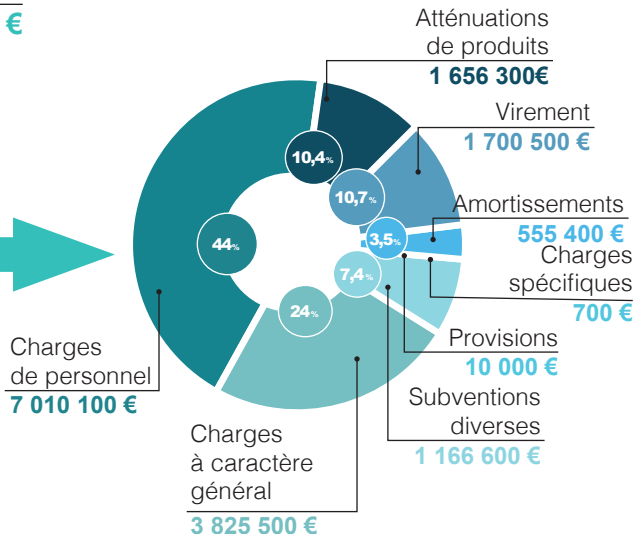
BUDGET 2024 : 27 373 200€



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 :

(hors dette)

15 925 100 €



EXTRAITS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- matériel informatique et réseau (106 K€)
- installation de la vidéoprotection de l'espace public (152 K€)

AFFAIRES SCOLAIRES

- construction de l'école maternelle Louis Pergaud (4 640 K€)
- écoles : renouvellement des sols, plafonds et luminaires (112 K€)
- préau et sanitaires à l'école élémentaire Louis Pergaud (100 K€)

AFFAIRES CULTURELLES

- travaux de modernisation de l'Alizé (950 K€)
- travaux de restauration de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (335 K€)
- travaux d'aménagement du sous-sol de la médiathèque Awena à destination de la vie associative (300 K€)
- acquisition de fonds documentaire (60 K€)

SPORT

- travaux de réfection de la toiture de la salle de combat à Kercoco (300 K€)
- réfection du sol sportif de la salle Charcot (130 K€)
- éclairage de la piste de BMX (110 K€)
- étude pour la construction d'un équipement sportif sur Coataudon (100 K€)

DIVERS

- réserve foncière (350 K€)
- travaux visant à accroître la sobriété énergétique : leds, chaudière, etc. (125 K€)



*1 K€ = 1 000 €

RÉPARTITION POUR 100€ DE DÉPENSES

Comment sont réparties les dépenses inscrites au budget 2024 ?

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 12€** Atténuation de produit
- 19€** Administration générale
- 22€** Scolaire
- 10€** Culture
- 8€** Sport et vie associative
- 23€** Petite enfance - enfance - jeunesse
- 1€** Action sociale
- 2€** Espaces verts
- 3€** Remboursement des intérêts de la dette

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 13€** Administration générale
- 50€** Scolaire
- 13€** Culture
- 10€** Sport et vie associative
- 2€** Petite enfance - enfance - jeunesse
- 1€** Action sociale
- 1€** Espaces verts
- 10€** Remboursement du capital de la dette

